

Un haut niveau de formation pour les enseignants primaires : une revendication sensée et légitime

(...) plus les élèves sont jeunes, et plus
l'enseignement implique de difficultés si on le
prend au sérieux (...)
*Jean Piaget*¹

La Société pédagogique genevoise (SPG)², association professionnelle et syndicale, revendique une formation initiale au niveau de la maîtrise (*Master*) pour les enseignants primaires. Pourquoi ce combat existe-t-il et doit-il être mené ? Et qui s'intéresse vraiment, en dehors des professionnels, à la formation des maîtres ?

Si ces questions sont posées, c'est que, malheureusement, contre toute logique, l'enseignement primaire est une fois de plus l'objet d'attaques aberrantes. Alors que nous pouvons observer un certain empressement à dénoncer la mauvaise qualité de l'école genevoise et une complaisance à rappeler les résultats de notre canton aux tests PISA³, en dépit d'une réalité beaucoup plus complexe et modérée, nous devons maintenant prendre acte que les détracteurs de l'instruction publique militent pour une formation des maîtres au rabais. A l'évidence, il est ridicule de réclamer d'une part un plus haut niveau de connaissances et de compétences pour les élèves et, d'autre part, de proposer de diminuer les exigences attendues de la part des enseignants. C'est pourtant bien à cette situation absurde que nous sommes confrontés. Le projet de loi (PL 9500), la motion (M 1716) pour la création d'une HES (haute école spécialisée), les déclarations en faveur d'une HEP (haute école pédagogique), etc. ne visent qu'un seul but : réduire à trois ans la formation des maîtres du primaire. Il est clair pour la SPG que ce nouvel épisode est emblématique de l'incohérence et de l'irresponsabilité de celles et ceux qui prétendent un peu vite que l'école appartient à tout le monde et n'hésitent pas à mépriser le corps enseignant. Mais, si nous voulons éviter que la formation des jeunes en fasse les frais à nouveau, il convient de lutter ensemble pour enlever une solution heureuse qui, sensément, devrait s'imposer d'elle-même. Il est donc impératif que les parents et les citoyens comprennent l'enjeu lié à l'obtention d'un titre élevé pour pouvoir enseigner au primaire.

Une formation universitaire

Pour commencer, rappelons que la formation actuelle, depuis 1996, est dispensée par l'université. La faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) délivre ainsi une licence mention enseignement (LME) qui s'obtient en quatre ans et constitue le titre requis pour être engagé au primaire. Mais ce lien entre la formation des enseignants primaires et l'alma mater existait déjà bien avant à Genève (depuis plus de 80 ans) : ainsi, lors de leur parcours aux études pédagogiques, fermées en 1995, les étudiants suivaient durant une année, à l'uni, une dizaine de cours obligatoires. L'évolution vers la licence universitaire apparaissait naturelle et a été adoptée par le parlement à l'époque. Aujourd'hui, malgré la satisfaction que cette formation apporte, son concept est entièrement remis en question au moment où l'université doit réviser ses parcours de formation en fonction du protocole de Bologne. Dorénavant, à la place des anciennes licences, des baccalauréats (*bachelors*) ou des maîtrises seront délivrés. Une régression au niveau du baccalauréat (obtenu en 3 ans d'études – 180 crédits) serait catastrophique. Ce n'est d'ailleurs pas la solution qui a été envisagée en premier par la section des sciences de l'éducation. Un projet de maîtrise en enseignement primaire (270 crédits) élaboré par cette dernière a cependant été refusé par le conseil de l'université en avril 2006. Pourtant, ce parcours n'était rallongé que d'un

¹ J. Piaget (1971), *Où va l'éducation*, Denoël

² www.spg-syndicat.ch

³ Programme international pour le suivi des acquis des élèves, conduit par l'OCDE (organisation de coopération et de développement économiques)

semestre par rapport à la formation actuelle (240 crédits). Il faut toutefois savoir que, depuis, la copie a été revue, que la politique a évolué et que les résistances, y compris au sein de l'université, se sont beaucoup atténuées. En outre, même si, pour l'instant, l'exigence de reconnaissance de la CDIP⁴ reste obstinément au niveau baccalauréat, rien n'interdit au canton du bout du lac de fixer un palier plus ambitieux.

Alternance et complémentarité

La LME, comme toute formation, ne saurait prétendre à une quelconque perfection et peut donc être critiquée et améliorée. Des lacunes au niveau de la didactique de l'allemand peuvent notamment être relevées. Ce que beaucoup ignorent en revanche, c'est que cette licence illustre parfaitement l'alternance largement plébiscitée entre la théorie et la pratique. En effet, les étudiants passent près de 40% de leur temps sur le terrain, dans les classes. Mais, comme dans bien des cas dès qu'il s'agit d'école, le débat est biaisé et d'aucuns essaient de faire croire que la LME est une formation uniquement académique qui produit des enseignants sans aucune expérience professionnelle, démunis lorsqu'ils débent dans le métier. Il est facile d'opposer l'apprentissage de la lecture syllabique à celle globale, l'évaluation formative à celle certificative, etc. et la formation pratique des maîtres à celle universitaire. Comme si la solution résidait dans le choix exclusif de l'une ou l'autre. La SPG est bien placée pour savoir que les options qui prévalent au quotidien en matière d'éducation sont avant tout empreintes de professionnalisme et relèvent donc de pratiques réfléchies, variées et intelligentes, non dogmatiques. Il en va de même pour la formation des enseignants du primaire où l'articulation entre les stages, l'analyse de pratiques et les cours théoriques assure un équilibre et une complémentarité propres à faire saisir aux étudiants les multiples facettes de leur futur métier.

Gagner un semestre plutôt que perdre une année

Nous avons toutefois l'occasion de parfaire ce parcours initial en rajoutant 30 crédits qui permettraient de mieux consolider la polyvalence à laquelle les maîtres primaires généralistes peuvent prétendre. Devrons-nous y renoncer à cause de la vision étroite et empreinte de mauvaise foi de certains ? Bizarrement, ceux qui suggèrent que pour s'occuper de petits enfants il n'y a pas vraiment besoin d'être formé sont parfois les premiers à accuser l'école de n'être qu'un grand centre de loisirs avec de gentils animateurs qui laissent les élèves s'amuser à leur rythme... D'autres pleurnichent sur le soi-disant analphabétisme des élèves, l'autorité envolée des maîtres et le manque de respect qui leur serait dû mais voudraient placer au devant des classes des enseignants sous-formés. Ces contradictions flagrantes sont symptomatiques des déclarations populistes, dénuées de réflexion, mais qui hélas font mouche quand elles sont lancées dans le désordre. Le syndicat sait que le combat contre les représentations erronées, manichéennes et simplistes n'est pas gagné. Mais il ne se décourage pas pour autant.

Au moins neuf raisons d'aller vers une maîtrise obligatoire

La SPG reste persuadée que, tôt ou tard (mais mieux vaut que cela se réalise tout de suite), une formation des enseignants primaires, à la fois professionnelle et académique, au niveau maîtrise s'imposera. Les raisons pour que ce titre devienne celui obligatoirement requis sont nombreuses et nous pouvons, sans trop les détailler, en citer les principales :

- Genève est (encore) considérée comme la capitale mondiale de l'éducation. Adopter une attitude timorée lorsqu'il s'agit en fait d'entériner une évolution (passer de la licence à la maîtrise) qui correspond à une ambition minimale serait incompréhensible.
- La plupart des pays européens ont déjà adopté une formation pour les maîtres de l'école obligatoire (4-12 ans) au niveau bac + 5 ans d'études ; les pays les mieux classés à PISA accordent une place centrale à cette formation.
- Les toutes premières années de la scolarité sont d'une importance capitale pour le développement d'un enfant et conditionnent fortement son avenir, sa formation future, sa

⁴ Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, www.edk.ch

capacité à apprendre ainsi que le rapport aux savoirs qu'il entretiendra sa vie durant ; il paraîtrait impensable que l'on ne cherche pas à mettre devant les élèves des maîtres munis d'un degré de formation et d'expertise le plus élevé possible.

- La mobilité des futurs maîtres serait fortement amoindrie si le niveau baccalauréat était retenu. Le diplôme délivré par les hautes écoles pédagogiques (HEP) ne bénéficie d'aucune reconnaissance en dehors de la Suisse, ce qui fait que des enseignants européens, mieux formés, pourraient postuler dans notre pays mais que la réciproque ne serait pas possible. De plus, il est patent que les HEP recherchent des voies vers l'universitarisation et la prolongation de leurs cursus de formation.
- Le métier d'enseignant se complexifie encore et toujours. Les attentes sont nombreuses et à la hausse, il suffit de penser à l'enseignement des langues étrangères, à l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers et au défi que soulève la lutte contre l'échec scolaire, cause de bien des exclusions.
- Les sources d'accès aux savoirs se multipliant d'une part et le niveau général ne cessant d'augmenter d'autre part, il est primordial de pouvoir disposer de maîtres ayant un solide bagage, qui n'aient pas à rougir d'une formation bradée, notamment vis-à-vis des parents.
- La hiérarchisation des formations serait néfaste et en inadéquation avec la volonté de rendre la scolarité obligatoire (degrés 1 à 11) plus cohérente. En effet, comment justifier que pour enseigner une dizaine de disciplines aux élèves durant les huit premières années une formation en trois ans suffirait alors qu'il faudrait six années d'études pour dispenser des cours dans une ou deux disciplines au cycle d'orientation ? Cet énorme écart, du simple au double, éloignerait encore davantage les enseignants primaires de ceux du secondaire, alors qu'il est plus nécessaire que jamais, pour le bien des élèves, de poursuivre l'effort de rapprochement à peine entamé entre les deux ordres d'enseignement.
- Le futur institut universitaire de formation des enseignants (IUFE) qui doit ouvrir ses portes à la rentrée 2008 n'a aucun avenir si le primaire en est a priori exclu. Il est en effet prévu que la FPSE délivre d'abord le baccalauréat et l'IUFE la maîtrise ensuite. Mais si la formation s'arrête après la première étape et que le deuxième volet n'est pas obligatoire, le nouvel institut démarrera bien étrangement, comme réservé au secondaire.
- Enfin, il faut comprendre qu'une réforme, quelle qu'elle soit, et celle de la formation des maîtres en est bien une, ne peut se réaliser, se développer, voire aboutir si la profession la rejette. La SPG, comme le syndicat des enseignants romands (SER)⁵ et la faîtière suisse alémanique (LCH)⁶ prône depuis quelques années déjà une formation au niveau maîtrise pour l'ensemble des enseignants de la scolarité obligatoire : il est temps que nous soyons entendus !

Ensemble pour une formation efficace des élèves et des maîtres

En conclusion, si nous, association professionnelle, nous avons la conviction qu'une maîtrise en sciences de l'éducation pour l'enseignement primaire est indispensable, nous devons faire adhérer une majorité à l'idée que c'est la seule voie possible. Celles et ceux qui ont des doutes peuvent se poser cette question : peut-on décemment s'indigner du fait que trop d'élèves n'atteignent pas un niveau leur permettant de se débrouiller véritablement dans notre société et, dans le même temps, souhaiter sabrer la formation des enseignants ? La réponse est non, résolument. C'est pourquoi l'association professionnelle et syndicale s'emploie à combattre une vision minimaliste, indigne des défis actuels, et appelle les citoyens et le politique à soutenir avec elle la revendication d'une formation élevée et exigeante pour les enseignants primaires.

*Olivier Baud, président de la Société pédagogique genevoise
– 21 août 2007*

⁵ www.le-ser.ch

⁶ Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer, www.lch.ch